

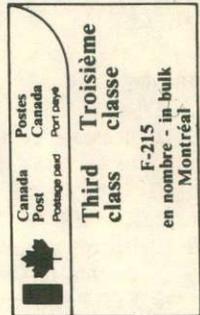
service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5



# nouvelles csn

numéro 82

semaine du 2 au 8 septembre 1980



**AH L'ADRESSE!** — Dans l'entête du numéro 81 de nouvelles csn c'est la vieille adresse de la CSN qui s'est glissée par distraction. Qu'on se le dise : la CSN est toujours sur la rue de Lorimier, au 1601. Où le nouveau chaînon, le restaurant géré par les usagers, est maintenant ouvert. À nos fourchettes!

□ □ □

**RÈGLEMENT CHEZ KLOCKNER MOELLER** — La grève chez Klockner Moeller/Québec est réglée depuis fin août et les salariés sont rentrés au travail le 2 septembre. Le règlement serait à la satisfaction des syndiqués.

□ □ □

**MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ** — La maison des femmes de Québec ouvre les portes de sa maison d'accueil pour femmes en difficultés le 8 septembre.

## HISTOIRE DU CONSEIL CENTRAL DE SAINT-JEAN

— Le conseil central de Saint-Jean et l'infatigable Louise Carpentier sont à la recherche de documents produits par le conseil central de Saint-Jean et de découpures de journaux parlant des activités du conseil central, de ses syndicats, de ses membres. Toute personne ou groupe ayant en sa possession de tels documents sont priés de communiquer avec Louise Carpentier. Qui voudrait de plus que tout organisme affilié ayant déjà produit un historique lui en fasse parvenir une copie.

## APPUI À LA POLOGNE \*\*\* REPRISE DU TRAVAIL À LA CONSOL DE PORT-ALFRED \*\*\* OCCUPATION DES BUREAUX MONTRÉALAIS DE LA REYNOLDS \*\*\*

Québec, le 2 septembre 1980 — **LES EMPLOYÉ-E-S DE DEUX AUTRES RESTAURANTS DU HILTON-QUÉBEC SE JOIGNENT À LA CSN** — Le syndicat des employés de l'hôtel Hilton (CSN) a déposé une requête en accréditation pour représenter les 45 employé-e-s des restaurants *Éperlan* et *La Cavinière* de la Place Royale, à Québec. Ces restaurants appartiennent à la chaîne Hilton et leurs employé-e-s étaient antérieurement syndiqué-e-s avec l'Union des employés d'hôtels, bars et restaurants (FTQ), local 31. Comme il l'avait fait dans le cas des travailleurs de l'hôtel même lorsqu'ils avaient décidé de se donner un syndicat autonome affilié à la CSN, l'employeur a déjà commencé à exercer des pressions illégales sur ses employés pour qu'ils renoncent à quitter le local 31. Le syndicat a annoncé que des plaintes en vertu des articles 14 et 47 du Code du travail, prohibant les mesures disciplinaires pour activités syndicales et les modifications aux conditions de travail, seront bientôt logées auprès du ministère du Travail.

\* \* \*

Montréal, le 8 septembre 1980 — **LES TRAVAILLEURS DE LA REYNOLDS DU CAP-DE-LA-MADELEINE OCCUPENT LES BUREAUX MONTRÉALAIS DE LA COMPAGNIE PUIS SONT EXPULSÉS PAR LA POLICE** — Une centaine de travailleurs et travailleuses de la compagnie Reynolds au Cap-de-la-Madeleine ont occupé les bureaux montréalais de leur employeur. L'occupation, pacifique, s'est terminée lorsqu'une trentaine de policiers de l'escouade anti-émeute de la police de la communauté urbaine de Montréal sont intervenus et ont expulsé les manifestants. Ces derniers se sont ensuite regroupés devant l'usine pour faire du piquetage puis ils ont rencontré le président de la centrale, Norbert Rodrigue. En lock-out depuis six mois, ces travailleurs et travailleuses voulaient par cette occupation dénoncer le refus systématique de négocier de leur employeur, ce qui maintient sans travail près de 900 personnes. L'occupation visait également à protester contre la provocation constante exercée contre eux (injonctions, poursuites, mises-en-demeure, filmage des lignes de piquetage 24 heures par jour, production et expédition par les cadres.

## L'agenda du mouvement

### septembre

- 10 **conseil central de Montréal**, assemblée générale
- 15-16 **FESP** comité de coordination à Montréal
- 18-19 **organisation** réunion provinciale à Drummondville
- 19 **FESP secteur scolaire** réunion du conseil à Montréal
- 22-23 **SECSN** réunion du conseil syndicat à Sainte-Foy
- 22-26 **conseil central de Québec**. Congrès régulier aux bureaux de la CSN à Québec
- 25-28 **FNEQ** conseil fédéral à Montréal
- 30 **Commerce** réunion d'équipe à Montréal

### octobre

- 1-2 **Commerce** réunion d'équipe à Montréal
- 17-19 **conseil central des Laurentides** congrès annuel du conseil central
- 26-31 **fédération des affaires sociales (CSN)** congrès régulier à Québec.
- 31 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy

### novembre

- 1-2-3 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy
- 29-30 **confédération des syndicats nationaux**. Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

### REPRISE DES NÉGOCIATIONS POUR LES FORESTIERS DE LA MAURICIE —

Les négociations reprendront avec l'employeur, la CIP, le 22 septembre prochain et devraient normalement se continuer les 23, 24, 25 et 26 septembre prochains.

□ □ □

### HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET INDEXATION —

En juillet dernier, le coût de la vie a augmenté de 10,6 %, ce qui représente un taux d'inflation assez élevé et contre lequel les travailleurs et travailleuses ont intérêt à se prémunir par une bonne clause d'indexation. Au fait, dans le secteur public, le taux d'inflation annuel ayant été de 10,13 %, l'ajustement de 5 % prévu pour le premier juillet 1980 s'est transformé en un ajustement de 6,63 % grâce à la clause d'indexation.

Chicoutimi, le 8 septembre 1980 — **LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA CONSOLIDATED BATHURST À LA BAIE RENTRENT AU TRAVAIL** — Le travail a repris normalement dès 8 heures ce matin aux installations de la Consolidated Bathurst à Ville de la Baie (anciennement Port-Alfred) par suite d'une entente intervenue en fin de semaine entre le syndicat et la compagnie sur un protocole de retour au travail. Déjà la veille, plusieurs employés affectés à l'entretien mécanique ont été rappelés par la compagnie afin de mettre en marche les machines à papier. Les négociations concernant un protocole de retour au travail ont achoppé vendredi, les deux parties ne pouvant s'entendre sur les modalités du protocole, principalement en ce qui concerne les poursuites judiciaires. Finalement, le tout s'est réglé samedi, en près-midi. Selon le porte-parole syndical, la compagnie voulait se réserver le droit pour certains de ses cadres d'intenter des poursuites individuelles contre certains syndiqués par suite d'événements qui se sont produits durant le conflit, qui a duré deux mois. En fait, il n'y aurait pas d'entente particulière sur ce sujet mais le syndicat aurait reçu des garanties sérieuses de la part de la compagnie. Au sujet des vacances des travailleurs, ceux-ci ont décidé collectivement de ne pas racheter leurs congés à la compagnie mais de prendre normalement les vacances qui leur sont dues. Le fait de racheter les vacances aurait mis en danger le travail de 150 ouvriers considérés comme réservistes.

### **\$ 10 DE SOLIDARITÉ POUR APPUYER LES TRAVAILLEURS**

**DE FOURNIER STEEL WORKS** — En lock-out depuis le 26 février dernier, soit plus de six mois, les travailleurs CSN de chez Fournier Steel Works, à Black Lake, font face à un patron des plus répressifs et des plus anti-syndical. Dès la première séance de négociation, il préparait son lock-out en sortant une grande partie de la production et de la machinerie. De plus, il fait du chantage, tente des négociations individuelles, va même jusqu'à suspendre, le premier août, quatre travailleurs et a engagé des gardiens de sécurité. En bref, toute la panoplie du « bon » boss qui veut casser un syndicat. Le coeur du litige est le bulletin d'évaluation périodique fait par le boss et pour le boss. Ce bulletin sert à déterminer le salaire des travailleurs. Si le travailleur a « l'esprit contraire » au lieu d'obéir aux règlements, s'il « attend qu'on lui dise ou montre quoi faire » au lieu de prévoir l'ouvrage et l'accomplir, ou encore s'il « suit l'opinion des autres » au lieu d'agir lui-même, il a de fortes chances que Fournier coupe son salaire. Ainsi, avec cette fiche de notation, il existe des différentes échelles de salaire, la différence pouvant atteindre \$ 1500 pour deux travailleurs de même catégorie et de même classe selon qu'ils ont un bon ou un mauvais comportement. De plus le syndicat ne peut pas faire de griefs pour un travailleur qui, par « mauvais comportement » est pénalisé et suspendu pour une période de moins de cinq jours. De nombreuses rencontres de négociations et l'intervention du conciliateur André Courchesne n'ont pas suffi à faire progresser convenablement le dossier jusqu'à maintenant. Aucune clause à incidence monétaire n'a encore été touchée et le normatif est loin d'être réglé. Pourtant les revendications syndicales sont justes et raisonnables : faire disparaître le bulletin, le respect de l'ancienneté, la possibilité de faire des griefs, la sécurité-santé, etc. Le patron dépense énormément d'argent dans sa tentative de « casser » le syndicat : il a engagé deux avocats et des gardes de sécurité. Mais cette lutte si ardue et pénible qu'elle soit, loin d'affaiblir le moral des travailleurs, a permis de créer une mobilisation et une volonté de gagner afin de retourner travailler avec des conditions décentes. Bref, ils ont une convention d'avant-guerre, mais comme ils ne sont pas rétros et qu'ils veulent vivre dans les temps modernes, ils ne lâcheront pas ; pour ça ils ont besoin de l'appui de tous les syndicats CSN.

Longueuil, le 8 septembre 1980 — **VOTE DE GRÈVE À LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL** — Les 107 employés d'entretien de la Commission de transport de la Rive-Sud (CSN) ont donné mandat à leur exécutif, lors de leur assemblée générale de dimanche, le 7 septembre, à Longueuil, de déclencher tous les moyens de pression, incluant la grève générale et illimitée, à 99 %, par vote secret. Ce pourcentage aussi élevé résulte du fait qu'ils sont sans convention collective depuis novembre 1979 et que les dirigeants de la CTRSM font preuve de mauvaise volonté dans leur façon de négocier et harassent continuellement les employés. Les prochains jours seront déterminants, à savoir si les moyens de pression ou la grève générale seront nécessaires pour parvenir à la signature d'une bonne convention collective. À noter que les 107 employés d'entretien comprennent les ex-employés de Métropolitain-Sud, division mécanique ou entretien des véhicules. La solidarité entre l'ensemble des employés est exemplaire et fera en sorte que tous les moyens possibles seront utilisés pour parvenir à obtenir des revendications justes. Il ne reste qu'à souhaiter que la CTRSM, par l'entremise du conseil des maires et ses dirigeants, feront en sorte qu'encore une fois le public ne sera pas pénalisé comme ce fut le cas lors de l'intégration des chauffeurs de Métropolitain-Sud dans la CTRSM. Car cette fois ce sera l'ensemble de la Rive-Sud qui sera touchée s'il y a un conflit.

### **AU CHILI, LA RÉSISTANCE AU RÉGIME PINOCHET S'INTENSIFIE —**

Malgré la répression qui s'intensifie, l'opposition au régime Pinochet grandit de jour en jour au Chili, les partis de l'Union populaire, au pouvoir lors du coup d'État de 1973, ainsi que la démocratie chrétienne, qui avaient obtenu 79 % des votes lors des dernières élections libres avant le coup, condamnent aujourd'hui la dictature militaire et veulent le rétablissement de la démocratie. Le 27 août dernier, plus de 60 000 Chiliens et Chiliennes ont manifesté à Santiago, la capitale, et ont entendu des discours d'opposants au régime militaire. Cette réunion-monstre s'inscrivait dans le cadre de la campagne du *non* pour le référendum constitutionnel que Pinochet a organisé pour le 11 septembre prochain. Référendum par lequel il veut installer son régime pour une vingtaine d'années alors que quelques semaines avant ce vote les textes ne sont pas encore connus. Sans doute le vote sera-t-il aussi bien organisé que celui de 1978, où les enveloppes contenant les votes « secrets » étaient transparentes et que les scrutateurs étaient des militaires... vote où quand même 20 % des personnes s'étaient opposé.

*(voir l'agenda pour les activités chiliennes en septembre à Montréal)*

**BAIE JAMES : MAINTIEN DES SERVICES À LG 4** — Suite à la fermeture des chantiers de la Baie James, les salarié-e-s de la FNSBB, mise à part Adéline Bouliane, avaient été mis à pied pour une période indéterminée. Devant la réouverture de LG 4, cependant, un conseiller syndical a été rappelé sur les lieux. Quant aux travailleurs de la construction en chômage forcé suite à la grève des cuisiniers et des concierges, il semble qu'ils pourront toucher l'assurance-chômage.

□ □ □

**DÉCÈS D'UN GRÉVISTE DE LA QNS** — Un gréviste de Québec North Shore, de Baie-Comeau, Jean-Paul Dumais, est décédé d'une crise cardiaque. Ce travailleur était très actif dans la grève. Il laisse dans le deuil son épouse ainsi que six enfants en bas âge.

□ □ □

**DEUX MILLIARDS DE PERSONNES SANS EAU POTABLE** — La moitié de la population mondiale, soit plus de 2 000 000 000 de personnes, sont sans eau potable et ne disposent pour la plupart d'aucun moyen pour assainir l'eau qui leur est disponible. La situation est tragique quand on sait que près de 80 % des maladies recensées dans le monde sont transmises par des eaux insalubres: Le 10 novembre prochain, les Nations Unies lanceront la décennie de l'eau potable dans le but d'en arriver, dans 10 ans, à ce que tous les habitants de la planète aient accès à des sources d'eau potable. Il faudrait, pour cela, de \$ 20 à \$ 50 milliards par année, ce qui est énorme. Farnham n'est donc pas un cas isolé.

### **LE POISSON EST VRAIMENT POURRI**

— On a parlé, la semaine dernière, des problèmes rencontrés cette année par les travailleurs et travailleuses du poisson pour se qualifier pour le revenu minimum garanti. Rien n'est encore réglé et la mobilisation se continue. Des pressions sont faites auprès du ministère concerné, des députés, des ministres. Des soirées de solidarité sont organisées, des émissions de radio diffusées et beaucoup de poissons, beaucoup de poissons pourris sont distribués. En souhaitant que l'odeur fasse réfléchir.

## APPUIS AUX TRAVAILLEURS POLONAIS

### La CMT exprime sa profonde solidarité syndicale avec les travailleurs polonais

Le Bureau exécutif de la confédération mondiale du travail, réuni à Bruxelles le 4 septembre 1980, félicite fraternellement les travailleurs polonais pour les résultats obtenus dans leur lutte pour un syndicalisme indépendant et autogéré, ainsi que pour une société démocratique et juste. La CMT souhaite vivement que la mise en vigueur complète et rapide des accords conclus, notamment à Gdansk, à Szczecin et à Katowice constitue un acquis définitif pour la classe ouvrière polonaise et s'inscrive dans la perspective de toutes les luttes ouvrières, à travers le monde, animées par les mêmes aspirations légitimes à la liberté, au respect de la dignité du travailleur, à la justice et au progrès social, à la démocratie. Dans cette perspective, la CMT exprime sa profonde solidarité syndicale avec les travailleurs polonais.

\* \* \*

### Le conseil central de Montréal se réjouit de ce pas vers le véritable socialisme

*Sur la base des informations dont il dispose, le conseil central de Montréal (CSN) se réjouit fortement des gains obtenus par les travailleurs grévistes de Pologne. Pour le conseil central de Montréal (CSN), ces gains représentent des acquis importants dans la construction du véritable socialisme : c'est-à-dire le socialisme qui implique le contrôle ouvrier. Par leur victoire historique, les grévistes polonais ont réfuté dans la politique la théorie qui veut qu'en régime socialiste, les syndicats ne doivent être que des courroies de transmission du Parti. Ils ont restauré la dynamique des rapports indépendants syndicat/Parti qui est une condition nécessaire à l'exercice concret de la démocratie socialiste. Aussi, le conseil central de Montréal (CSN) dénonce les syndicalistes affairistes et les forces réactionnaires d'ici qui espèrent voir dans la victoire des Polonais l'accréditation de leurs propres pratiques anti-socialistes. Rien dans les revendications des grévistes polonais n'indique un retour à la propriété privée des moyens de production, fondement de l'exploitation capitaliste. Enfin, le conseil central de Montréal (CSN) souhaite que les travailleurs québécois découvrent et partagent le véritable sens de la victoire des travailleurs polonais, les engageant à lutter toujours davantage pour que leurs organisations syndicales continuent à défendre leurs intérêts et à contribuer à la libération de l'ensemble de la classe ouvrière du Québec*

\* \* \*

## Septembre, mois de solidarité avec le Chili —

Les activités montréalaises de ce mois de solidarité sont commencées depuis fin-août déjà. En voici la suite :

### septembre

#### 11 soirée de solidarité avec le peuple chilien

Non au référendum-bidon de Pinochet ! à l'UQAM, pavillon Lafontaine, 1301 Sherbrooke est. 19 h 30.

#### 13 rencontre culturelle

poèmes, expositions, dessins, peintures et chansons, au 120 Duluth est. De 14 h à 22 h.

#### 20 soirée dansante

avec orchestre et mets typiques du Chili. École Émile-Nelligan, 4750 Henri-Julien. À 20 h.

#### 27 sport pour la jeunesse

volley-ball, baby-football. Au centre Pierre-Charbonneau, 3000 Viau. De 14 h à 20 h.

□ □ □

## nouvelles du Syndicat de la musique du Québec

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

#### septembre

- 9 Laurentides
- 15 Québec
- 16 Estrie
- 17 Montréal
- 22 Outaouais

À l'ordre du jour de ces assemblées :

- bilan des exécutifs régionaux
- élections des exécutifs régionaux
- rapport sur les rencontres avec le gouvernement québécois.

#### COTISATIONS —

N'oubliez pas, travailleurs et travailleuses de la musique, que les cotisations 1980 sont payables avant le 31 octobre 1980.

□ □ □